

FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/9

Prozap® Zinc Phosphide Tracking Powder

Révision 0
Date de révision 2018-05-18

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Prozap® Zinc Phosphide Tracking Powder
Code produit	112846, 112846-CAN

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Description	Rodenticide. Usage limité. Prêt à l'emploi.
-------------	---

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Neogen Corporation
Adresse	620 Lesher Place Lansing MI 48912 USA
Web	www.neogen.com
Téléphone	517-372-9200/800-234-5333
Email	regulatorysupport@neogen.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence	1 800 234-5333
--------------------------------------	----------------

Informations supplémentaires


Fabriqué par:	HACCO, Inc. 110 Hopkins Dr. Randolph, WI 53956-1316 U.S.A.
Hotline(s):	Médical: États-Unis (1-800-498-5743), International (1-651-523-0318). Répandre/CHEMTREC: États-Unis (1-800-424-9300), International (1-703-527-3887).

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.2. Classification - CE 1272/2008	Water-react. 1: H260; Acute Tox. 3: H301; Aquatic Acute 1: H400; Aquatic Chronic 2: H411;
--------------------------------------	---

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger	
Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	Water-react. 1: H260 - Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer

Prozap® Zinc Phosphide Tracking Powder

Révision 0
Date de révision 2018-05-18

2.2. Éléments d'étiquetage

Conseil de prudence: Prévention	spontanément. Acute Tox. 3: H301 - Toxique en cas d'ingestion. Aquatic Acute 1: H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. Aquatic Chronic 2: H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
	P223 - Éviter tout contact avec l'eau. P231+P232 - Manipuler sous gaz inerte. Protéger de l'humidité. P264 - Se laver soigneusement après manipulation. P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
Conseil de prudence: Intervention	P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ . P321 - Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). P330 - Rincer la bouche. P335+P334 - Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau. Rincer à l'eau fraîche/poser une compresse humide. P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction.. P391 - Recueillir le produit répandu.
Conseil de prudence: Stockage	P402+P404 - Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé. P405 - Garder sous clef.
Conseil de prudence: Élimination	P501 - Éliminer le contenu/récipient dans les sites et installations appropriés pour l'élimination (conformément à la réglementation locale/ régionale/nationale/ internationale).

2.3. Autres dangers

Autres risques	Peut être nocif par inhalation.
-----------------------	---------------------------------

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

EC 1272/2008

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification
Trizinc diphosphide	015-006-00-9	1314-84-7	215-244-5		10 - 20%	Water-react. 1: H260; Acute Tox. 2: H300; Aquatic Acute 1: H400; Aquatic Chronic 1: H410;
Trizinc bis(orthophosphate)	030-011-00-6	7779-90-0	231-944-3		1 - 10%	Aquatic Acute 1: H400; Aquatic Chronic 1: H410;
Zinc oxide (Zinc (oxyde de, fumées))	030-013-00-7	1314-13-2	215-222-5		1 - 10%	Aquatic Acute 1: H400; Aquatic Chronic 1: H410;

Informations supplémentaires

	The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.
--	--

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. Si la personne cesse de respirer, pratiquer une respiration artificielle. Si la personne respire difficilement, lui donner de l'oxygène.
Contact avec les yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

Prozap® Zinc Phosphide Tracking Powder

Révision 0
Date de révision 2018-05-18

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau	minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec.
Ingestion	La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate. Conduire la personne le plus rapidement possible à l'hôpital. NE PAS faire vomir à moins d'avis contraire du médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Nocif par inhalation. L'inhalation peut provoquer une toux, une douleur dans la poitrine ou une irritation du système respiratoire.
Contact avec les yeux	Provoque des brûlures.
Ingestion	Très toxique en cas d'ingestion.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Inhalation Contact avec les yeux Contact avec la peau Ingestion	Si vous ressentez des signes et des symptômes comme des nausées, des douleurs abdominales, une oppression thoracique ou une faiblesse, consultez immédiatement un médecin.
	La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate.
	Consulter un médecin.
	Consulter un médecin.
Ingestion	La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ .

Informations supplémentaires

NOTE AU MÉDECIN OU AU VÉTÉRINAIRE	Contient le phosphore de zinc actif produisant de la phosphine. Des dommages probables aux muqueuses peuvent contre-indiquer l'utilisation d'un lavage gastrique. Pour les animaux ingérant de la poudre de pistage et / ou présentant des signes d'empoisonnement, provoquer le vomissement en utilisant du peroxyde d'hydrogène. Le bicarbonate de sodium peut être administré par voie orale pour neutraliser l'acidité gastrique. L'estomac et le tractus intestinal peuvent être évacués, l'oxygène administré et les stimulants cardiaques et circulatoires administrés.
TREATMENT FOR PET POISONING	Si l'animal ingère de la poudre de pistage, appelez un vétérinaire immédiatement.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

	Produit chimique sec. Sable. Ne PAS utiliser eau.
--	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément. La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.
--	--

5.3. Conseils aux pompiers

	En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.
--	---

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage. Se laver les mains après avoir manipulé le produit. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Ne pas respirer les poussières. Éviter la formation de poussière. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. Se tenir du côté du vent.
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Prozap® Zinc Phosphide Tracking Powder

Révision 0
Date de révision 2018-05-18

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination. Éviter de soulever de la poussière.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 2, 8 & 13 pour de plus amples informations.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Garder hors de la portée des enfants, des animaux de compagnie et des animaux à l'attention desquels le poison n'est pas dirigé. Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas respirer les poussières. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Wash the outside of gloves before removing.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients hermétiquement fermés. Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se reporter à la section 1.2 pour de plus amples informations.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

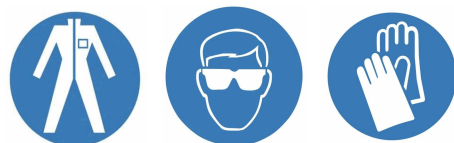
8.1. Paramètres de contrôle

Contrôles de l'exposition professionnelle.

8.1.1. Valeurs limites d'exposition

Zinc oxide (Zinc (oxyde de, fumées))	VME ppm: -	VME mgm3: 5
	VLE ppm: -	VLE mgm3: -
	Observations: -	TMP No: -
	FT No: 75	
Zinc oxide (Zinc (oxyde de, poussières))	VME ppm: -	VME mgm3: 10
	VLE ppm: -	VLE mgm3: -
	Observations: -	TMP No: -
	FT No: 75	

8.2. Contrôles de l'exposition



8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.

Prozap® Zinc Phosphide Tracking Powder

Révision 0
Date de révision 2018-05-18

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des yeux / du visage	Porter :. Lunettes de protection réglementaires.
Protection de la peau - Protection des mains	Porter :. Gants résistants aux produits chimiques.
Protection de la peau - Divers	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire	Porter :. Équipement respiratoire adapté.
Contrôles de l'exposition professionnelle	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	(En) poudre
Couleur	gris foncé
Odeur	Âcre
Seuil olfactif	donnée non disponible
pH	donnée non disponible
Point de fusion	donnée non disponible
Point de congélation	donnée non disponible
Point d'ébullition	donnée non disponible
Point d'éclair	donnée non disponible
Taux d'évaporation	donnée non disponible
Limites d'inflammabilité	donnée non disponible
Pression de vapeur	donnée non disponible
Densité de vapeur	donnée non disponible
Densité relative	donnée non disponible
Liposolubilité	donnée non disponible
Coefficient de partage	donnée non disponible
Température d'auto-ignition	donnée non disponible
Viscosité	donnée non disponible
Propriétés explosives	donnée non disponible
Propriétés comburantes	donnée non disponible
Solubilité	donnée non disponible

9.2. Autres informations

Conductivité	donnée non disponible
Tension de surface	donnée non disponible
Groupe de gaz	donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.
--	---

10.2. Stabilité chimique

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

Prozap® Zinc Phosphide Tracking Powder

Révision 0
Date de révision 2018-05-18

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Agents oxydants. Eau.

10.4. Conditions à éviter

Éviter tout contact avec : Eau.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants. Eau.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Toxique en cas d'ingestion.
corrosion cutanée/irritation cutanée	Peut provoquer une irritation de la peau.
lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut provoquer une irritation des yeux.
sensibilisation respiratoire ou cutanée	donnée non disponible.
mutagénicité sur les cellules germinales	donnée non disponible.
cancérogénicité	Le produit n'est pas nommé dans le 13e Rapport sur les Carcinogènes du Programme National de Toxicologie (NTP). Ce produit n'est pas dans la liste des Carcinogènes OSHA standard 1910.1003. Le produit n'est pas considéré comme un carcinogène potentiel dans les Monographes de l'Agence Internationale pour la Recherche contre le Cancer (IARC), volumes 1-112.
Toxicité reproductive	donnée non disponible.
toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	donnée non disponible.
toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	donnée non disponible.
danger par aspiration	donnée non disponible.
Exposition répétée ou prolongée	Éviter toute exposition prolongée ou répétée.

11.1.4. Informations toxicologiques

Trizinc bis(orthophosphate)	Voie dermique chez le rat DL50: > 5000 mg/kg	
Trizinc diphosphide	Voie orale chez le rat DL50: 12 mg/kg	Voie dermique chez le lapin DL50: 2000 mg/kg
Zinc oxide	Voie orale chez la souris DL50: 7950 mg/kg	

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

donnée non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Prozap® Zinc Phosphide Tracking Powder

Révision 0
Date de révision 2018-05-18

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

donnée non disponible.

12.6. Autres effets néfastes

donnée non disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

Méthodes d'élimination

Contacter une société agréée pour l'élimination des déchets.

Élimination du conditionnement

Ne PAS réutiliser les récipients vides. Les récipients vides peuvent être envoyés pour être éliminés ou recyclés.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Pictogrammes de danger



14.1. Numéro ONU

UN3134

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

SOLIDE HYDRORÉACTIF, TOXIQUE, N.S.A. (ZINC PHOSPHIDE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID	4.3
Risque supplémentaire	6.1
IMDG	4.3
Risque supplémentaire	6.1
IATA	4.3
Risque supplémentaire	6.1

14.4. Groupe d'emballage

Groupe de conditionnement II

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement Yes
Polluant marin Yes

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Prozap® Zinc Phosphide Tracking Powder

Révision 0
Date de révision 2018-05-18

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans objet.

ADR/RID

N° Id danger: 462
Tunnel Category (D/E)

IMDG

Code EmS F-G S-N

IATA

Instructions de conditionnement (Cargo) 490
Quantité maximale 50 kg
Instructions de conditionnement (Passager) 483
Quantité maximale 15 kg

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements	<p>RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).</p> <p>RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.</p> <p>US State Regulations: New Jersey Right-to-Know Hazardous Substance List: Zinc Phosphide: Y</p> <p>Pennsylvania Right-to-Know Hazardous Substance List: Zinc Phosphide: Y.</p>
------------	--

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

donnée non disponible.

Informations supplémentaires

Mot de signalisation FIFRA	DANGER. POISON.
Avertissement FIFRA	Mortel en cas d'ingestion. Nocif par inhalation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

SECTION 16: Autres informations

Prozap® Zinc Phosphide Tracking Powder

Révision 0
Date de révision 2018-05-18

Autres informations

Texte des mentions de danger présentées en Section 3	EUH029 - Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques. EUH032 - Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique. Water-react. 1: H260 - Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément. Acute Tox. 2: H300 - Mortel en cas d'ingestion. Aquatic Acute 1: H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. Aquatic Chronic 1: H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
---	---

Informations supplémentaires

	<p>AVERTISSEMENT : L'information et les recommandations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et correctes à ce jour. Aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'intégralité de ces informations. De plus, étant donné les nombreux facteurs pouvant avoir une incidence sur l'utilisation du produit, l'information fournie sous-entend qu'il est de la responsabilité des usagers de s'assurer qu'il est adapté à leur besoin avant usage.</p> <p>Sauf mention expresse aux présentes, AUCUNE GARANTIE, GARANTIE OU DÉCLARATION D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA GARANTIE IMPLICITE DE MÉRCANICITÉ, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE CONDITIONS DE PERFORMANCE, D'UTILISATION DU COMMERCE OU DE RÉSULTATS OBTENIR PAR L'UTILISATION DE CE PRODUIT sont faits en ce qui concerne ce produit ou l'utilisation de ce produit. Le produit couvert est fourni "tel quel" et uniquement sous réserve des garanties fournies ici, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.</p>
--	--